

**Question écrite du 23/03/2010**

de

FOURNY Dimitri

à

LUTGEN Benoît, *Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine*

Il y a plus de deux ans, le MET a installé un rond-point provisoire sur le pont situé à Recogne, dans la commune de Libramont-Chevigny. Ce rond-point enjambe la R.N. 89 et constitue un carrefour très fréquenté puisque s'y croisent les véhicules venant de Bertrix, de Saint-Hubert, de Neufchâteau, de Libramont et de Libin. Il se situe également au c?ur d'une large zone commerciale.

Ce giratoire a été mis en place à titre d'essai. Ces travaux, aujourd'hui terminés depuis septembre 2007, donnent satisfaction à tous. Cette nouvelle configuration semble effectivement apporter une amélioration significative au niveau de la fluidité du trafic.

En octobre 2008, j'ai interrogé le prédécesseur, de Monsieur le Ministre, le Ministre Daerden, au sujet de ce rond-point de Recogne. Il m'a confirmé que, selon son département, le giratoire contentait les usagers de la route.

En réponse à cette question, le Ministre Daerden m'annonçait le maintien de cet aménagement dans sa configuration actuelle avec la perspective de réaliser un aménagement définitif dont le coût est estimé à 600.000 euros.

Quelle est la position de Monsieur le Ministre quant à cet aménagement définitif? De nouveaux travaux de ce giratoire sont-ils envisagés ? Si oui, dans quels délais ? A quelle échéance pourraient débiter les travaux ? Quel en sera le montant ?

**► Réponse du 01/04/2010**

Concernant l'aménagement définitif, je rappelle qu'en tant que Ministre des Travaux publics, ma priorité politique est la sécurité routière. Cette priorité se traduit par la préférence donnée aux travaux améliorant la sécurité de tous les usagers.

Cela se traduit par la classification de façon objective des différents chantiers en premier lieu au niveau de la sécurité pour aboutir à un ordre de priorité, un hit-parade des actions à mener afin de rendre nos routes plus sûres.

L'aménagement définitif du rond-point de Recogne est à voir dans cette optique.